



Centre de femmes  
Marie-Dupuis

Notre-Dame-des-Prairies, 2 septembre 2008

Aux membres du comité consultatif de l'examen stratégique de la société canadienne des postes  
330 rue Sparks (HCCR)  
Ottawa (Ont)  
K1A 0N5

Objet : Examen stratégique de la Société canadienne des postes (ESSCP)

Monsieur, madame,

Notre organisme, le Centre de femmes Marie-Dupuis, est préoccupé par la nature des changements qu'examine présentement le comité de l'ESSCP, telle la déréglementation de notre service postal public. Nous sommes particulièrement inquiètes des effets qu'aura cette déréglementation sur la qualité du service postal, notamment en région, et sur l'impact d'éventuelles hausses de tarifs et ce, particulièrement pour les personnes à faible revenu.

Dans d'autres pays, la déréglementation du service postal public a entraîné la fermeture de bureau de poste, la réduction des services, la diminution du nombre d'emplois et l'augmentation des tarifs pour la population et les petites entreprises. Il n'existe aucune raison valable d'apporter un changement qui nuira à la capacité de Postes Canada de financer et d'assurer un service postal universel, accessible et efficace.

Nous bénéficions actuellement d'un des tarifs postaux les plus bas des pays industrialisés. Nos services postaux sont universels et abordables, ce qui est un véritable tour de force dans un pays qui occupe le deuxième rang mondial quant à sa superficie.

241, boul. Antonio-Barrette  
Notre-Dame-des-Prairies  
(Québec) J6E 1E9

Téléphone : (450) 752-5005  
Télécopieur : (450) 752-0057

Site internet : [www.cdfmariedupuis.ca](http://www.cdfmariedupuis.ca)  
Courriel : [info@cdfmariedupuis.ca](mailto:info@cdfmariedupuis.ca)

À notre avis, cette possible déréglementation s'inscrit dans un contexte néolibéral où les seuls vrais gagnants seront les grandes entreprises et la haute finance alors que les citoyens et citoyennes seront une fois de plus, perdants. D'ailleurs, le refus du gouvernement de tenir des audiences publiques sur la question et de procéder par le biais d'un Comité consultatif dont le président s'est déjà exprimé publiquement en faveur de la déréglementation, témoigne d'un manque total de respect envers la démocratie et la population canadienne.

En conséquence, nous nous opposons fermement à toute forme de déréglementation et réclamons le maintien d'un service postal public, universel et abordable.



Marie-Christine Laroche  
Coordonnatrice